

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE ROYAN
108 BD DE LATTRE DE TASSIGNY
RÉSIDENCE LA PALMERAIE – BP 220 C
17200 ROYAN

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de Royan
108 Bd de Lattre de Tassigny
Résidence La Palmeraie
17200 ROYAN
Téléphone : 05 46 23 5405400
Mél. : sgc.royan@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours de
8H30 à 12H30
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Thierry COURGNEAU
Téléphone : 05 46 23 54 50
Mèl : thierry.courgneau@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. : Mail du 15 juin 2023

MAIRIE DE BREUILLET

28 RUE DU CENTRE
17920 BREUILLET

Royan, le 15 juin 2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Madame, Monsieur,

Par courriel cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Ville de Breuillet à compter du 1^{er} janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité de Breuillet à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;

- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Comptable Public
Thierry COURGNEAU

